

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

HOTEL DE VILLE

Lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'hôtel de ville

Suite à l'incendie survenu le 14 novembre 2019, la Ville d'Annecy a engagé le chantier de réhabilitation du bâtiment. Le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé. La remise des offres est prévue pour le 16 avril prochain.

Rappel de ce qui a été fait depuis l'incendie

- Une première phase d'expertise a été nécessaire avant toute intervention.
- Plusieurs phases de déblaiement des gravats se sont ensuite succédées.
- En parallèle, des études techniques ont été conduites pour trouver un système de production d'eau chaude, de chauffage, mais aussi de rafraîchissement du bâtiment qui consomme le moins d'énergie possible.
- Un « parapluie » a été installé afin de protéger le bâtiment contre les intempéries et sécuriser les interventions des entreprises.
- Dernièrement, un travail de conservation des décors par une restauratrice et de moulage des stucs ont été conduits, afin de pouvoir les reproduire à l'identique.

Le nouvel hôtel de ville : lieu de rencontres et d'initiatives citoyennes

Le 15 mars dernier, le concours de maîtrise d'œuvre pour la restructuration de l'hôtel de ville a été lancé. Les postulants ont jusqu'au 16 avril pour répondre au concours. Au terme de cet appel à candidature, quatre équipes seront admises à concourir. L'enveloppe prévisionnelle pour les travaux de réhabilitation s'élève à 15M d'€.

Après le dramatique incendie, cette réhabilitation est l'occasion, pour les élus de re-questionner les fonctions de l'hôtel de ville. Siège de l'exécutif municipal et symbole de citoyenneté, l'hôtel de ville sera tourné vers les habitants. Pour les démarches de la vie quotidienne et les événements, mais aussi pour favoriser les initiatives locales en mettant à la disposition des citoyens, entrepreneurs, associations, artistes... des lieux pour exposer, co-construire, développer des projets innovants, favorisant le vivre ensemble, la solidarité, l'économie locale ou la transition écologique.

Quels sont les enjeux de cette réhabilitation ?

- Restaurer l'édifice tout en conservant l'empreinte historique
- Garantir un accueil de qualité, adapté et sécurisé ainsi qu'une gestion des flux cohérents de l'ensemble des usagers
- Améliorer le confort d'usage de l'édifice tout en répondant aux exigences de sécurité et d'accessibilité
- Favoriser la proximité de services et la participation citoyenne, notamment en offrant un lieu de passage, de rencontre, de débats, de conférences ou d'expositions
- Imaginer un lieu symbolique où se prennent les décisions avec la population
- Adopter une démarche environnementale exemplaire, notamment par une performance énergétique ambitieuse
- Assurer la modernité des moyens de communication au sein du bâtiment

Calendrier prévisionnel des travaux

- Novembre 2021 : choix du concepteur
- Automne/hiver 2022 : démarrage des travaux pour une durée de 2 ans
- Fin 2024 : ouverture du nouvel hôtel de ville

L'avis des usagers compte !

Des temps de concertation avec les usagers – publics, agents, élus – seront organisés durant les phases de conception, afin de définir plus précisément les attentes des futurs utilisateurs et occupants.

Mairie d'Annecy

Direction Communication - Contact presse

Tél. 04 50 33 88 21

Mel : presse@annecy.fr

<http://www.annecy.fr/> www.facebook.com/VilleAnnecy/

www.instagram.com/villeannecy/

